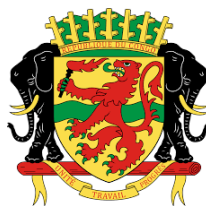


**ASSEMBLEE NATIONALE
PRESIDENCE**

-==--=-

**REPUBLIQUE DU CONGO
Unité – Travail – Progrès**

-==--=-



DISCOURS
DE L'HONORABLE ISIDORE MVOUBA,
PRESIDENT DE L'ASSEMBLEE NATIONALE
A L'OCCASION DE LA CEREMONIE D'OUVERTURE
DE LA DEUXIEME SESSION
ORDINAIRE ADMINISTRATIVE
DE LA QUINZIEME LEGISLATURE

Brazzaville, le 1^{er} Février 2023

- **Monsieur le Ministre d'Etat, Ministre des affaires Foncières et du domaine public, chargé des relations avec le Parlement ;**
- **Honorables membres du Bureau de l'Assemblée nationale ;**
- **Monsieur le Chef de file de l'Opposition ;**
- **Honorables Présidents des groupes parlementaires ;**
- **Honorables Présidentes et Présidents des commissions permanentes ;**
- **Honorables députés et chers collègues ;**
- **Mesdames et Messieurs en vos rangs, grades et qualités ;**
- **Chers Amis ;**

La mort, ultime dénouement de la vie sur la terre des hommes, a arraché à notre affection, un parlementaire chevronné, le Vénérable Jean-Serge KENTOULA, Secrétaire de la commission économie et finances du Sénat et ancien député de la douzième législature.

En mémoire de l'illustre disparu, je vous demande de bien vouloir vous lever pour observer une minute de silence.

Je vous remercie.

- Monsieur le Ministre d'Etat ;**
- Honorables députés et chers collègues ;**
- Mesdames et Messieurs ;**

L'ouverture de la présente session ordinaire administrative de la quinzième législature marque, s'il faut le dire, la rentrée parlementaire de l'année 2023.

Nous nous retrouvons ce jour, le cœur vaillant, disposés à reprendre avec force et vigueur notre exaltante tâche de légiférer et contrôler l'action du gouvernement.

Comme vous le savez tous, le Congo, notre beau pays, subit de plein fouet les effets néfastes de la crise multidimensionnelle que traverse l'humanité, même si, il faut le reconnaître, les conséquences de cette situation de vulnérabilité sont atténuées, grâce au savoir-faire du Président Denis SASSOU-N'GUESSO.

De même, l'augmentation du prix du carburant à la pompe pour compter de ce jour, aurait pu être fixée à plus de 5% comme dans plusieurs pays, sans la présence d'esprit du Gouvernement de la République qui a privilégié le volet social aux exigences dictées par les Institutions de Bretton Woods.

C'est ici l'occasion de saluer le dialogue entre le Gouvernement et les représentants des Syndicats des Transporteurs qui a abouti à la prise d'importantes mesures d'accompagnement pour éviter l'escalade des prix due à la hausse des produits pétroliers.

Ne dit-on pas que de la discussion jaillit la lumière !

Nous louons le fait que le plan de résilience du Gouvernement de la République a contenu l'inflation qui se tient à un niveau plus ou moins supportable.

La solution aux nombreuses incertitudes économiques, financières et sociales réside dans les équilibres macro-économiques que notre pays se doit de consolider au fil du temps.

Comment ne pas revenir sur le Plan national de développement économique 2022-2026 dont le financement devrait être porté par le partenariat public-privé, au-delà de nos ressources propres !

Comment ne pas revenir sur la sempiternelle question du climat des affaires dont l'amélioration est une nécessité économique de base !

Comment ne pas revenir sur les actes de spoliation du massif forestier des eucalyptus à Pointe-Noire et dans le Kouilou !

Comment ne pas revenir sur le pillage du patrimoine de la société FONDECO à Dolisie, de l'extraction sauvage des minerais dans la Bouenza qui tirent notre pays vers le bas !

Comment ne pas revenir sur la bombe à répétition, pour ne pas dire à retardement que représente le banditisme dans nos cités !

La hardiesse de l'Exécutif face à ces challenges ne peut que susciter espoir.

- Monsieur le Ministre d'Etat ;**
- Honorables députés et chers collègues ;**
- Mesdames et Messieurs ;**

En tant que représentants du peuple souverain, nous sommes appelés à remettre l'ouvrage sur le métier pour augmenter la richesse nationale et, in fine, le revenu national.

J'invite ainsi tous les députés à alimenter le rôle de notre chambre par des propositions de lois susceptibles d'améliorer les conditions de vie des congolaises et des congolais, ainsi que de toutes celles et tous ceux qui ont décidé de vivre ou d'investir au Congo.

Permettez-moi, à ce stade, de me réjouir, en votre nom, de la promulgation de la loi n° 89-2022 du 30 décembre 2022 portant création d'un cadre juridique pour l'artiste et les professionnels de la culture et des arts.

Cette loi, dite MOTTOM-MAMONI, votée à la quatorzième législature, permettra de relever, j'en suis sûr, le statut et le niveau de vie de nos artistes.

En effet, il était temps que la culture et les arts, pour ne pas dire l'industrie culturelle et touristique, participe à contribuer de manière

significative au relèvement du Produit National Brut.

- **Monsieur le Ministre d'Etat ;**
- **Honorables députés et chers collègues ;**
- **Mesdames et Messieurs ;**
- **Chers Amis ;**

Permettez que je revienne sur l'exhortation du Président Denis SASSOU-N'GUESSO aux députés, pour un contrôle efficient de l'action du Gouvernement qui résonne encore avec force à nos oreilles !

C'est pourquoi l'année 2023 est dédiée à une intense activité de contrôle de l'action gouvernementale.

J'ai eu à annoncer lors de la dernière conférence des Présidents, la mise en œuvre d'un train de mesures lié à ce contrôle qui doit être mené de façon méthodique et efficace.

En effet, un éminent penseur disait, je cite : « Le point essentiel d'une véritable efficacité est la motivation des hommes », fin de citation.

Pour tout dire, il revient aux députés que nous sommes de « donner du corps et du cœur » au contrôle parlementaire.

Ce faisant, notre chambre, au travers des commissions permanentes, assurera le contrôle de l'action de chacun des ministères composant l'équipe gouvernementale, comme stipulé à l'article 159 de notre règlement intérieur.

Les missions d'enquête et d'information parlementaires sont autant d'outils à notre portée dont nous userons à bon escient dans le cadre du

contrôle de l'action gouvernementale qui est l'unique affaire inscrite à la réunion spéciale du comité de coordination qui se tiendra sous peu.

En outre, je voudrais louer l'effort réalisé par le Gouvernement de la République en débloquant la contrepartie du Congo dans la mise en œuvre du programme Désarmement Démobilisation et Réintégration.

Désormais, toutes les conditions sont réunies pour le démarrage effectif de ce programme qui a vocation à apporter la tranquillité dans le département du Pool.

Nous nous réjouissons de ce que dans les tout-prochains jours les centres de réinsertion d'Aubeville et de Bokania accueilleront les jeunes délinquants.

C'est un pas décisif dans la lutte contre la délinquance juvénile qui a mis au monde les bébés noirs et autres « Koulounas. »

Avant de clore mon propos, je tiens à rappeler les orientations du Président de la République le 14 août dernier, lorsqu'il a demandé aux jeunes députés d'apprendre auprès des anciens et de ne pas rechercher la gloriole.

Un sage bien de chez nous affirmait, je cite : « La jeunesse est le temps d'étudier la sagesse, la vieillesse, le temps de la pratiquer », fin de citation.

En même temps, le Président Denis SASSOU-N'GUESSO attend des députés de l'Assemblée nationale que nous sommes des sessions de qualité.

Nous sommes ainsi appelés à suivre le chemin indiqué par le Chef de l'Etat.

**Parlant de chemin, un esprit éclairé disait, je cite :
« Ce n'est pas le chemin qui est difficile, mais le
difficile qui est chemin », fin de citation.**

**Sur ce, je déclare ouverts les travaux de la
deuxième session ordinaire administrative de la
quinzième législature de l'Assemblée nationale.**

Vive l'Assemblée nationale !

Vive la République unie, fraternelle et solidaire !

Vive le Congo Eternel !

Je vous remercie.